ATTESTATION DE CONTRÔLE TECHNIQUE

N° d'imprimé : **D140019497**

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	10/11/2026	26192253

(7) RÉSULTAT du CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

09/01/2027

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S094D172
(9) RAISON SOCIALE : AUTO CONTROLE CRETEIL
(3) COORDONNÉES : 6, Rue de la Haute Quinte
Carrefour Pompadour
94000 CRETEIL
Tél : 01.43.99.21.21 Fax: 01.43.99.92.94

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 094C1319
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ere mise en circulation
FY-564-EE(F)	29/03/2021	29/03/2021

Marque	Désignation commerciale
CITROEN	C3 AIRCROSS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF72RHNS1M4127850	M1	VP

Type/CNIT	Énergie
M10CTRVP122N979	ES

Document(s) présenté(s)

Copie du certificat d'immatriculation visée par un vendeur professionnel

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

18273

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

NOM ET SIGNATURE DE LA PERSONNE AYANT DEMANDÉ L'ATTESTATION

(6) DEFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITE

DÉFAILLANCE(S) MAJEURE(S) :

4.1.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Système de projection fortement défectueux ou manquant : AVG

4.1.1.c.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Mauvaise fixation du feu : AVG

4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences : G

4.6.1.c.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEU DE MARCHE ARRIÈRE) : Mauvaise fixation : très grand risque de détachement : ARD

6.1.1.a.2. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Légère fêlure ou déformation d'un longeron ou d'une traverse : AVG

6.1.4.a.2. PARE-CHOCS, PROTECTION LATÉRALE ET DISPOSITIFS ANTI-ENCASTREMENT ARRIÈRE : Mauvaise fixation ou endommagement susceptible de causer des blessures en cas de contact : AVG

6.2.1.a.2. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément mal fixé ou endommagé susceptible de provoquer des blessures : AVD, AVG

DÉFAILLANCE(S) MINEURE(S) :

2.7.1.a.1. RIPAGE : Ripage excessif : AV

6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé : AVD

6.2.3.c.1. PORTES ET POIGNÉES DE PORTE : Portière, charnières, serrures ou gâches détériorées : AVG, ARD

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8 m/km):	+20.6 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%):	0 %		0 %	
Force verticales :	865 daN		460 daN	
Frein de service				
Forces de freinage (déséquilibre) :	305 daN	317 daN	171 daN	188 daN
Déséquilibre (< 20%) :	4 %		10 %	
Forces de freinage (efficacité) :	305 daN	317 daN	171 daN	188 daN

Taux d'efficacité globale (≥ 58%) : 74 %
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥ 18%) : 21 %
Émissions à l'échappement
CO Ralenti (≤ 0,3%) : 0.00% CO ralenti accéléré (≤ 0,2%) : 0.00% Lambda (0,97 à 1,03) : 1.014
Feux de croisement (-0,5% à -2,5%): -4.0 % -2.5 %